

# Accompagnement des jeunes en errance à Lannion : « Nous ne jugeons pas leur histoire »

## Entretien avec Caroline Petit,

éducatrice de rue, centre communal d'action sociale (CCAS), Lannion (Côtes-d'Armor).

### La Santé en action : **Qui sont les jeunes accueillis par votre association ?**

Caroline Petit : L'association La tribu de tachenn est composée d'un bûcheron, d'un charpentier et de moi-même, éducatrice spécialisée. Nous accueillons sur des chantiers de valorisation de la vallée de Milin ar Vaou des jeunes en errance, qui ont rompu avec leur milieu familial – certains sont passés par des familles d'accueil – et qui n'ont pas d'amis ou peu. Ils ont entre 16 et 25 ans, parfois un peu plus, et font la manche pour subvenir à leurs besoins. Ils vivent dans des squats ou en camion ; ils peuvent aussi passer la nuit dans des hébergements d'urgence ou au sein des foyers de jeunes travailleurs. Il y a plus de garçons que de filles. Certains viennent de la région, d'autres sont de passage. Ils ont arrêté l'école tôt, après le collège. Ce qui les caractérise, c'est l'envie de vouloir vivre le moment présent, sans entrer dans un projet défini par la société : avoir une maison, des enfants, des crédits à la consommation, etc. En rébellion, ils rejettent les parcours d'insertion institutionnalisés que peuvent leur proposer les services sociaux. Ils consomment alcool et drogues, et sont souvent accompagnés d'animaux. Dans une ville côtière et touristique comme Lannion, ils ne sont pas bien vus par les habitants ni

## L'ESSENTIEL

■  
▶ **À Lannion, une éducatrice, un bûcheron et un charpentier font équipe pour accueillir des jeunes en errance sur des chantiers forestiers. Les jeunes peuvent y travailler et l'association leur finance l'obtention du permis de conduire pour qu'ils puissent vivre dans un camion – c'est le choix de nombre d'entre eux – ou éventuellement accéder à un emploi.**

par les responsables municipaux. Nous leur proposons de venir sur les chantiers ; ces derniers ont lieu une fois par mois en moyenne et durent une semaine. Nous accueillons entre dix et quinze jeunes par an.

### S. A. : **Comment entrez-vous en contact avec ces « invisibles » ?**

C. P. : Le premier chantier a démarré en 2013, lorsqu'un squat a été démantelé, posant des problèmes de logement aux jeunes qui s'y étaient installés. Kevin, au sein de l'association La tribu de tachenn, souhaitait s'occuper de la vallée de Milin ar Vaou, livrée à l'abandon depuis des années. Je suis éducatrice spécialisée, et je savais ce public susceptible d'être intéressé. C'est ainsi qu'est né ce projet commun : proposer à sept jeunes en errance une semaine de travail dans la nature, à nettoyer les rivières ou à débroussailler, pour « se vider la tête ». Notre projet a pris ensuite plus d'ampleur et de régularité, avec un nombre de personnes plus important. En tant qu'éducatrice de rue, l'« aller-vers » fait partie de ma façon de travailler. Je me montre sur les lieux où se trouvent

les jeunes, je ne téléphone pas ! D'autre part, certains peuvent nous être adressés par des institutions : les missions locales qui n'arrivent pas à les « accrocher » ; la justice qui nous envoie ceux qui doivent effectuer un travail d'intérêt général (TIG) ; l'accueil de jour de la ville où ils peuvent aller prendre une douche, etc. Nous avons aussi une travailleuse-paire en contrat, Coralie, qui effectue des maraudes avec la Croix-Rouge.

### S. A. : **Quel regard portez-vous sur cette démarche d'« aller-vers » ?**

C. P. : L'« aller-vers », ce n'est pas seulement la prise de contact. C'est aussi l'écoute, la réactivité, la souplesse pour répondre aux besoins qui s'expriment. Nous ne donnons pas rendez-vous des semaines plus tard, nous sommes présents tout de suite ! Ceux qui veulent participer à un chantier font partie de La tribu à l'instant T. C'est une libre adhésion à l'association. Il n'y a pas besoin de papiers – carte d'identité ou attestation de sécurité sociale. Le repas du midi est fourni : occupés de 9 heures à 17 heures, ces jeunes ne peuvent pas faire la manche –, mais pas la nuitée. En revanche, il y a quelques principes à respecter : pas d'alcool, ni de drogues, puisqu'on se sert d'outils qui peuvent être dangereux, comme des tronçonneuses et des débrousailluses. Pour moi, l'« aller-vers », ce n'est pas courir après ces jeunes et chercher à tout prix à les sortir de leur errance. Ça serait voué à l'échec. Quelqu'un ne tient pas le coup toute la semaine ? Pas de problème, il peut arrêter, puis revenir. Notre démarche, c'est d'être ensemble. Nous ne jugeons pas leur

histoire, nous les considérons comme des personnes. Il n'y a pas de hiérarchie verticale entre eux et nous. Nous décloisonnons vie privée, vie professionnelle : nous nous retrouvons le soir dans un bar, nous nous donnons un point de rendez-vous le matin pour aller sur le chantier, etc. Comme nos propres modes de vie ne sont pas classiques – je suis en camion et chez ma grand-mère, Kevin habite un *shelter*<sup>1</sup> de l'armée, Thomas vit en roulotte –, les jeunes peuvent s'identifier.

**S. A. : *Que proposez-vous à ces jeunes ?***

**C. P. :** Je ne parlerais pas d'un accompagnement au sens classique, mais d'un accompagnement humain qui leur donne l'occasion de faire une pause dans l'errance et dans la consommation de substances, de recréer du lien social, de se libérer émotionnellement. En échange de leur engagement au sein de l'association, celle-ci leur finance le permis de conduire. C'est une demande importante de ceux qui ne l'ont pas. S'ils veulent mener une vie nomade en camion, il est indispensable. Il l'est aussi pour obtenir un travail. Le chantier permet de découvrir les différents métiers forestiers et de la charpente. Une convention de gestion a été signée avec la mairie sur les cinq hectares qu'elle possède. Un kiosque en bois a été construit et installé dans un parc de la ville. Cette commande municipale, et d'autres, valorise le bois local et le travail des jeunes. Ce n'est pas une formation qualifiante, mais ils apprennent des bases : reconnaître

des outils, travailler en équipe, se repérer sur un chantier, faire des calculs, etc. Cela peut ouvrir la voie à un contrat d'apprentissage dans ces secteurs d'activité. D'autre part, les assistantes sociales et l'infirmière du centre communal d'action sociale (CCAS) sont disponibles quand ils expriment le besoin de régulariser leurs papiers, de demander une aide à la caisse d'allocation familiale (CAF), de voir un médecin ou un psychologue. La santé est loin d'être leur première préoccupation : outre les addictions, il y a la malnutrition et le manque d'hygiène. Certains ont déjà des problèmes dentaires. Lorsqu'ils sont prêts à entamer une cure de désintoxication, l'infirmière se met en relation avec le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) pour leur réserver un appartement.

**S. A. : *Comment justifiez-vous votre action auprès des soutiens financiers ou autres ?***

**C. P. :** Nous n'avons aucune obligation de résultats chiffrés, ce profil de public ne le permettrait pas. Toutefois, la préfecture et la mairie connaissent bien ce que nous avons mis en œuvre depuis 2015 ; leurs représentants viennent nous voir sur le terrain. Ils y voient un intérêt, celui de diminuer les désagréments perçus par les riverains et par les commerçants du fait de la présence de ces jeunes en ville. Notre démarche est aussi accompagnée par le sociologue spécialiste de l'errance,

François Chobeaux (voir article « *Aller vers les personnes dans la rue, c'est avant tout ne pas s'imposer, ne pas juger* » dans ce dossier central, *NDLR*). Nous disposons d'un financement de 65 000 euros, qui sert à rémunérer les jeunes, à financer le passage du permis de conduire et l'achat de matériel. Plusieurs partenaires soutiennent l'action : la Fondation de France, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), le CCAS de la ville – qui prend notamment en charge le coût des repas –, le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE), le département, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (Ddets), etc. Nous avons l'idée d'un autre projet, baptisé *Loco Motive*. Il s'agit de récupérer le site d'une ancienne déchetterie, située près de la vallée, pour en faire une aire de stationnement pour les routards, avec des aménagements facilitant l'accès à l'hygiène (douche, W.C., machine à laver) et un atelier participatif de réparation mécanique. Nous prévoyons aussi d'y avoir un bureau, où pourraient venir régulièrement assistantes sociales, infirmières, employés de la mission locale, de la CAF, etc. Ceci permettrait de favoriser le recours au droit commun : mise en place de la complémentaire santé solidaire (CMU), rendez-vous administratifs, médicaux, juridiques...

**Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.**

## « UN LIEU OÙ ILS ONT TROUVÉ LEUR PLACE DANS LE GROUPE »

Comment les jeunes perçoivent-ils l'accueil, la démarche et les activités de l'association La tribu de tachenn ? Voici quelques échos restitués par les trois animateurs :

« Ils parlent surtout du plaisir direct d'être bien dans la forêt, et de voir avancer concrètement la construction du kiosque. Chacun est très concentré sur la pièce de bois qu'il travaille. »

« Tous disent qu'ils ont enfin un lieu où ils ont trouvé leur place dans le groupe, où ils peuvent s'exprimer sur leurs souhaits de

*vie, sans que l'on détourne leur demande. »*  
« Ils ont été très flattés quand une collègue du centre communal d'action sociale (CCAS), qui accueille des femmes victimes de violences conjugales, a orienté ces personnes vers nous pour venir cuisiner et participer aux activités, afin de pouvoir penser temporairement à autre chose. Ces femmes se sentent bien, respectées et valorisées sur le chantier. Elles le disent et reviennent, ce qui a créé une réelle vague d'émotion chez les garçons et une grande fierté. »

1. Sorte d'abri militaire de type conteneur mobile.

### Pour en savoir plus

● Groupe de travail n° 4 de la Commission insertion des jeunes « Repérer et mobiliser les jeunes ». *Boîte à outils relative au repérage et à la mobilisation des jeunes. Cartographies et recueils d'initiatives, repérer et mobiliser les jeunes.* Conseil d'orientation des politiques de jeunesse. Voir fiche 15, p. 40 : Reconnaissance de la Vallée du Milin ar Faou. En ligne : [https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Reperer\\_mobiliser\\_jeunes.pdf](https://www.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Reperer_mobiliser_jeunes.pdf)

● Petit C. Le chantier de Milin ar Vaou. *Vie sociale et traitements V.S.T.*, 2018, vol. 1, n° 137. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2018-1-page-9.htm>